

ÉOLIEN

Parc éolien de la Croix-Benjamin: un vent d'enthousiasme à l'inauguration

Le dossier aura eu du mal à voir le jour, pris dans un marasme administratif, le porteur de projet, Akuo Energy, devant jongler avec deux départements et pas moins de quatre communes. Pas question pour autant d'enterrer un projet qui devait permettre l'implantation de quatorze éoliennes de deux mégawatts de puissance chacune. Après plusieurs années d'attente, élus et propriétaires ont donc enfin vu le lancement des opérations en juillet 2013 sur le site de la Croix-Benjamin, avec les travaux de voirie et de plate-forme. Excavation, fondations et autres processus auront pris plusieurs mois, jusqu'en avril dernier, date de livraison des éoliennes. Il n'aura ensuite pas fallu longtemps pour voir les quatorze aéromoteurs dominer le paysage, sur le finage des communes de Périgny-la-Rose, Esclavolles-Lurey et Potangis. «Une ferme éolienne qui, au final, trouve sa place dans le paysage local», ce dont s'est réjoui Benoit Galland, directeur général d'Akuo Energy, à l'occasion de l'inauguration du parc, en service depuis le 1er août. Si le projet a pris du retard, il avait toutefois reçu un écho des plus favorable de la population, fait «assez rare pour le souligner», a remarqué le directeur. Un dossier qui avait également retenu l'attention des élus

de la communauté de communes du Pays d'Anglure, qui possède la compétence «développement éolien», et des maires des communes de Périgny et La Villeneuve, qui ont donc tout mis en œuvre pour faciliter le travail du maître d'œuvre, Eneria. Une implication de tous largement soulignée hier et applaudie, surtout en cette période de débat sur la transition énergétique. «Nous sommes ici au cœur du dispositif du développement durable», s'est exclamé René-Paul Savary, président du conseil général de la Marne.

170 gigawattheures par an

Après Fontaine-Mâcon, Eneria a donc érigé un nouveau parc éolien, qui possède la particularité d'être sur un site de taille importante, entraînant de fait une certaine complexité technique. Avec ses mâts qui culminent à 145 mètres en haut des pales, les quatorze éoliennes permettront la production électrique de 170 gigawattheures par an – soit la consommation annuelle de 32000 foyers – et la réduction d'émission de 6500t de CO₂ par an. Aurélie Guillemot